

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne comprends pas pourquoi le député parle d'un refus de discussion ou d'une impasse. Au contraire, le sujet même dont le député parle sera discuté à la conférence fédérale-provinciale la semaine prochaine.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LA MODIFICATION DE LA LOI ET L'AUGMENTATION DU FONDS—LA CONTRIBUTION FÉDÉRALE À L'ASSISTANCE SOCIALE

[Traduction]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'ai une question à poser au premier ministre. Le gouvernement soutient-il officiellement que le programme d'assurance-chômage va régler les problèmes du chômage et des chômeurs cet hiver, comme l'a laissé entendre le premier ministre à l'extérieur de la Chambre hier?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La réponse est non, monsieur l'Orateur, et ce n'est pas ce que j'ai laissé entendre.

M. Lundrigan: Le premier ministre voudra peut-être apporter des précisions à la déclaration qu'il a faite hors de la Chambre hier, parce que c'est sûrement l'impression qu'en ont retirée tous les Canadiens.

Des voix: Règlement!

M. Lundrigan: Le premier ministre envisagerait-il d'apporter des amendements immédiats au Règlement de l'assurance-chômage afin de pouvoir voler au secours des milliers et des milliers de chômeurs qui n'ont pas droit à de l'aide parce qu'ils ont épuisé toutes leurs prestations ou parce qu'ils n'ont pas établi leurs droits aux termes des anciens règlements? Je lui pose la question en raison du fait que la caisse d'assurance-chômage atteint presque un demi-milliard de dollars.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que cette même question a été posée un bon nombre de fois ces derniers jours mais je reconnais que la question en est une d'importance qui intéresse tous les députés des deux côtés de la Chambre. On pourrait peut-être alors permettre au premier ministre de répondre au nom du gouvernement.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg-Nord voudrait poser une question supplémentaire, de sorte qu'il serait peut-être possible de répondre en même temps aux deux questions supplémentaires.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que la plupart des grandes villes canadiennes font état d'une augmentation de 30 p. 100 et plus par rapport

à l'an dernier des dépenses effectuées au titre du bien-être social, ce qui représente pour elles une charge intolérable, le gouvernement envisage-t-il d'accorder à ces villes et à ces provinces une aide particulière pour leur permettre de faire face à ces dépenses considérablement accrues?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député n'est pas sans savoir que toute augmentation des dépenses des municipalités ou des provinces implique également un accroissement des dépenses du gouvernement fédéral, puisque Ottawa prend en charge 50 p. 100 de ces dépenses.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais répéter ma question au premier ministre. Comme il y a des milliers de Canadiens qui, aux termes du règlement actuel, ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-chômage ou qui ont épuisé ces dernières, le gouvernement songerait-il à proposer immédiatement des amendements à la loi sur l'assurance-chômage pour leur permettre de profiter des quelque 500 millions de dollars qui sont actuellement dans la caisse d'assurance-chômage?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, toute la question de l'assurance-chômage se trouve actuellement devant la Chambre sous la forme d'un Livre blanc, et je m'étonne de ce que le député n'ait pas fait sa suggestion en temps opportun. Le gouvernement présentera sous peu des mesures législatives sur cette question.

M. Lundrigan: Comme la réponse à ma question est négative, puis-je demander au très honorable représentant si le gouvernement est d'avis que les gens qui désirent travailler mais sont incapables de trouver de l'emploi n'ont qu'à se rabattre sur le bien-être ou l'assistance sociale?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député conviendra que cette question est irrecevable. Je ne la trouve pas acceptable sous sa forme actuelle.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Comme la caisse de l'assurance-chômage, si je comprends bien, s'établissait en septembre à quelque 450 millions de dollars et accusait une hausse soutenue, qu'elle atteint maintenant 470 millions et continue d'augmenter, le premier ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire pour permettre aux chômeurs de profiter de cet argent qui semble leur être inaccessible à l'heure actuelle par suite de l'attitude du gouvernement?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous traiterons de l'usage de la caisse lorsque nous présenterons une mesure tendant à réviser le régime d'assurance-chômage.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre ce que ces gens qui ne peuvent trouver un emploi ou toucher l'assurance-chômage sont censés faire en attendant?

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je dois au premier ministre et au chef de l'opposi-